

# Principes d'entretien des surfaces végétalisées

## Mémento sur l'entretien différencié



Page de titre: différents espaces avec des besoins d'entretien divers.

Les humains utilisent les espaces verts pour se détendre, pour jouer, mais aussi comme lieu de rencontre ou de représentation. Parallèlement, ces mêmes espaces sont un lieu de vie pour de nombreux spécimens de la faune et de la flore locale. Cela présuppose toutefois qu'ils soient diversifiés et contiennent des éléments structurels de grande valeur écologique, qui nécessitent un entretien différencié et dans les règles de l'art. Lorsqu'ils ponctuent le territoire de manière adéquate, les espaces végétalisés forment un réseau capable d'influencer positivement la biodiversité et le climat.

Ces espaces verts de valeur remplissent à la fois des fonctions environnementales, esthétiques et d'aménagement paysager. Ils contribuent ainsi à renforcer notre infrastructure écologique et à soulager les infrastructures techniques.

## Table des matières

<b>1. Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Champ d'application</b> .....	<b>3</b>
2.1. La branche verte, partie intégrante de la nature - Extrait de la charte de JardinSuisse.....	3
<b>3. Créer de la valeur ajoutée - exploiter le potentiel</b> .....	<b>4</b>
3.1. Potentiel écologique (environnement) .....	4
3.2. Potentiel économique (coûts) .....	5
<b>4. Aides à la mise en pratique</b> .....	<b>5</b>
4.1. Principes de l'entretien différencié des espaces verts .....	5
4.2. Période d'exécution des mesures de soins/d'entretien.....	7
<b>5. Terminologie et explications</b> .....	<b>9</b>
<b>6. Recommandations, références, sources</b> .....	<b>13</b>

## 1. Introduction

Pour développer et conserver à long terme la valeur des espaces verts créés, il importe de les entretenir de manière ciblée, avec une approche holistique. Les besoins des utilisateurs et de la nature doivent être placés au premier plan, afin que les espaces verts puissent s'adapter aux exigences changeantes et aux conditions environnementales en constante évolution.

La nature est au cœur des métiers de la branche verte. Les thèmes de la durabilité, de la protection des ressources et de la promotion de la biodiversité sont de plus en plus mis en avant par la politique et la société. C'est pourquoi l'utilisation, l'esthétique et l'écologie des espaces verts doivent être traitées sur un pied d'égalité et intégrées dans le processus de conseil et de décision, de même que les ressources disponibles.

Pour préserver à long terme des espaces verts de valeur, il est essentiel de planifier des mesures d'entretien et de développement appropriées, adaptées à chaque situation, et de les mettre en œuvre de manière ciblée et différenciée.

**Les exécutants doivent être sensibilisés à l'utilité de la gestion différenciée des espaces verts et à l'exploitation des potentiels inexploités.**

Les propriétaires d'immeubles et les donneurs d'ordre peuvent ainsi être conseillés en fonction de la situation et adapter les mesures d'entretien des jardins au lieu d'appliquer des mesures standard indifférenciées.



Galerie de photos : différents types d'espaces verts entretenus

## 2. Champ d'application

Ce document contient les principes généraux de l'entretien différencié des espaces verts. En d'autres termes, il attire l'attention sur les liens entre des travaux d'entretien ciblés et leurs conséquences écologiques et économiques et donne les bases pour définir les mesures concrètes d'entretien. Par analogie, ces mesures peuvent également être appliquées aux aménagements de plans d'eau et aux revêtements.

La présente fiche technique s'adresse en particulier aux responsables des espaces verts dans les domaines de la planification, du conseil et de l'exécution de travaux.

### 2.1. La branche verte, partie intégrante de la nature - Extrait de la charte de JardinSuisse

Travailler dans et avec la nature est au cœur du métier de paysagiste. C'est pourquoi la charte de la branche de JardinSuisse mentionne que les professionnels du jardin créent des espaces de vie précieux pour les hommes et améliorent la qualité de vie dans les zones construites. La branche verte apporte également sa contribution au maintien d'un environnement qui reste vivable et qui fonctionne. Cela nécessite des compétences spécifiques, à la fois dans le domaine de la gestion économique et dans les techniques de travail. Les paysagistes sont conscients de leur responsabilité vis-à-vis des générations futures et font attention aux ressources. Ils favorisent la biodiversité et luttent contre les néobiotes envahissants lorsque cela est possible.

### 3. Créer de la valeur ajoutée - exploiter le potentiel

L'art des jardins, qui s'est développé au fil de l'histoire, séduit par sa diversité. De tous temps, des espaces extérieurs ont été aménagés pour en faire des lieux où il fait bon vivre grâce à divers éléments tels que des arbres solitaires, des groupes de bosquets, des parterres de plantes vivaces, des haies, des pelouses et des prairies ainsi que des chemins et des places.

Dans le cadre de l'activité de construction actuelle, les espaces verts aménagés dans les zones résidentielles doivent remplir de nombreuses fonctions différentes. Lieux de loisirs, de repos ou de rencontre, ils constituent également un espace de vie et un refuge pour la faune et la flore indigènes. L'entretien de ces espaces verts revêt donc une importance particulière. Leur valeur pour tous les groupes d'utilisateurs et d'habitants doit être importante, maintenue sur le long terme et continuellement améliorée si possible. Pour améliorer leur qualité, il importe d'abord de bien discerner le potentiel de chaque espace.

#### L'entretien différencié implique d'examiner le potentiel des espaces verts et d'appliquer des mesures adaptées.

Pour repérer le potentiel encore inexploité dans les éléments qui constituent l'espace vert (p. ex. une prairie, une haie, une surface de plantes vivaces), il faut analyser l'état du jardin, ses qualités et les mettre en rapport avec les fonctions souhaitées : le jardin doit être à la fois esthétiquement agréable, fonctionnel et écologiquement précieux - le tout pour un investissement proportionnel.

#### 3.1. Potentiel écologique (environnement)

La valeur écologique des espaces verts dépend de la manière dont ils sont aménagés. Il est prouvé que les espaces verts à haute valeur écologique offrent aussi aux habitants humains une meilleure qualité de vie et d'habitat. La promotion de la biodiversité indigène et le recours aux des cycles permettent d'atteindre les qualités visées. Pour cela, il faut reconnaître le potentiel écologique inutilisé.

Des espaces verts structurés avec des plantations variées, principalement indigènes, offrent aux animaux des abris précieux ainsi que des sources de nourriture et des lieux de repos.

Pour les utilisateurs humains, ces espaces ont un effet accueillant et apaisant. Ils augmentent le bien-être, notamment en raison de leur effet sur le climat. Le fait que l'aménagement soit perçu comme "beau" dépend de la perception individuelle de l'homme : La beauté n'est pas une qualité.

En raison d'un potentiel inexploité et souvent méconnu, les exigences des utilisateurs restent souvent insatisfaites. Les plantations de surfaces pauvres en espèces, les surfaces recouvertes de pierres ou de gravier et les espaces verts pauvres en structures dans les zones d'habitation en sont les signes distinctifs. Ces "espaces verts et gris" monotones ont été et sont encore souvent aménagés, parce qu'ils sont peu coûteux à la création et peu exigeants en entretien. De telles surfaces n'ont guère de valeur horticole, n'invitent pas à la détente et sont, d'un point de vue écologique, majoritairement hostiles à la vie.

L'adaptation des mesures d'entretien, parfois complétée par des interventions architecturales, permet d'améliorer la qualité et d'insuffler de la vie aux surfaces. Exemples de possibilités typiques de revalorisation :

- Créer et développer des ourlets herbeux
- Transformer le gazon en pelouse ou prairie fleurie
- Remplacer les plantes couvre-sol pauvres et uniformes par des plantes vivaces variées.
- Démanteler les zones de jardin recouvertes de pierres/de graviers et créer des surfaces rudérales
- Transformer les haies pauvres en espèces en haies mixtes
- Enrichir les zones de jardin monotones avec des arbres, des groupes d'arbustes, des surfaces plantées et des éléments structurels



- Démanteler les revêtements de surfaces fermés et laisser la végétation spontanée s'installer
- Convertir les surfaces peu utilisées, en particulier les zones de bordure et de transition

La revalorisation peut se faire progressivement et dans des proportions acceptables sur le plan fonctionnel. Chaque mesure mise en œuvre qui sert à la revalorisation et à la mise en réseau de l'infrastructure écologique est précieuse.

### 3.2. Potentiel économique (coûts)

Les espaces verts nécessitant un entretien important entraînent généralement aussi des dépenses financières élevées. C'est le cas, par exemple, du gazon classique qu'il faut tondre 18 à 25 fois par an ou des surfaces très « clean » demandant un sarclage fréquent au pied des arbres ou ailleurs.

L'entretien des surfaces de valeur écologique est souvent moins coûteux que celui des surfaces entretenues de manière conventionnelle. L'extensification ou la conversion ont tendance à réduire les coûts. Par exemple, en passant du gazon traditionnel au gazon fleuri, le nombre de passages de tondeuse peut être réduit à 4-8x par an. Cela permet d'économiser des heures de travail et des frais de transport. Le budget ainsi libéré peut donc être investi ailleurs dans les espaces verts.

## 4. Aides à la mise en pratique

### 4.1. Principes de l'entretien différencié des espaces verts

Les mesures d'entretien doivent être ciblées, réévaluées en permanence et adaptées si nécessaire. Une planification soigneuse du jardin et de son entretien dès la phase de planification est la garantie d'obtenir des espaces verts polyvalents, à grande valeur écologique et esthétique. Des mesures d'entretien différenciées permettent de créer des espaces verts capables de s'adapter aux conditions changeantes.

Dans l'aménagement des extérieurs, les espaces verts remplissent différentes fonctions. Ils font partie intégrante de l'écosystème et forment un espace de vie à la fois pour les personnes, les animaux et les plantes. En conséquence, les zones végétalisées exigent une approche différenciée pour leur entretien, en fonction des besoins et des exigences. Chaque élément d'un espace vert peut fournir un ou plusieurs services écosystémiques.

Autant que possible, les **cycles** doivent être fermés sur place si cela est écologiquement judicieux et fonctionnellement justifiable. Des mesures favorisant l'infiltration des eaux météoriques et le recyclage des substances nutritives sur place (p. ex. le paillage avec déchets de tonte ou l'utilisation de compost de qualité) sont tout aussi importantes que la création d'habitats (p. ex. éléments structurels constitués de branches et de tas de pierres). Les habitats dans lesquels un apport supplémentaire de nutriments pourrait réduire la diversité des espèces constituent toutefois une exception.

Créer **des lieux où les conditions leur sont favorables** assure la base vitale des plantes et des animaux indigènes. Ainsi, pour promouvoir la biodiversité, il convient d'une part de préserver les habitats existants et d'autre part de valoriser les espaces verts et de les mettre en réseau.

Les **néobiotes invasifs** (plantes et animaux) ne doivent pas pouvoir prendre le dessus. Leur propagation doit être évitée par des mesures appropriées, ce qui implique de renoncer à l'utilisation de ces espèces. Une mesure importante pour lutter contre les espèces invasives est la sensibilisation des personnes concernées. Il est important de leur préférer les espèces indigènes et, lorsqu'elles apparaissent, de les éliminer dans les règles de l'art.

Le **choix des plantes** est décisif. Les plantes adaptées aux conditions prédominantes sur place pourront se développer et rester saines. Elles doivent également être utiles à la faune et remplir le rôle esthétique attendu. D'une manière générale, les plantes indigènes sont à privilégier.

La **protection phytosanitaire préventive** favorise la santé des plantes et réduit au minimum les mesures phytosanitaires curatives (pour le traitement des symptômes). En analysant les conditions sur place et en choisissant les bonnes plantes, en les soignant correctement, en favorisant les insectes utiles et les organismes vivants du sol, il est possible de renoncer en grande partie à l'utilisation de pesticides.

Les **traitements phytosanitaires curatifs** sont, autant que possible, effectués à l'aide de produits biologiques qui respectent l'environnement. Il convient de les utiliser de manière proportionnelle aux besoins, en protégeant le sol et les eaux souterraines, et de contrôler leur efficacité après traitement. Accorder une grande importance à l'hygiène, par exemple en désinfectant les outils de taille et en portant des vêtements de travail propres, permet d'éviter la propagation d'agents pathogènes.

La **nutrition des plantes** en fonction de leurs besoins se fait de préférence sous forme de compost mûr de ou d'engrais organiques et biologiques. Les matières premières non renouvelables sont préservées, les cycles sont fermés, les plantes sont renforcées et la vie du sol est stimulée. Afin d'optimiser l'effet des produits utilisés et de protéger l'environnement des influences négatives, les mesures doivent s'appuyer sur les résultats d'analyses de sol régulières.

Les **machines et les outils** doivent être utilisés de manière efficace et en respectant les animaux et les plantes. Par exemple, le fauchage des prairies se fera de préférence à la faux manuelle ou à la motofaucheuse. De même, il convient de renoncer à l'utilisation de souffleurs de feuilles, de débroussailleuses, de robots de tonte et de broyeurs (en particulier s'ils ont des fléaux), surtout parce qu'ils ont un impact négatif significatif sur la faune, mais aussi sur la végétation et les personnes. Les appareils à moteur électrique (par exemple les appareils à batterie) sont en principe préférables aux machines à moteur thermique.

Les **dangers et les obstacles** doivent être éliminés au moyen de mesures ciblées. Le tableau ci-dessous donne quelques exemples :

Élément de jardin	Problème possible	Solution possible
Plantation	Plantes invasives et plantes dangereuses pour la santé ou les infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Éliminer les plantes problématiques dans les règles de l'art et les remplacer par des plantes à grande valeur écologique.</li> </ul>
Éclairage du jardin	Pollution lumineuse, qui perturbe notamment le comportement d'accouplement et la prise de nourriture des insectes, des oiseaux et des chauves-souris	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'éclairage permanent à l'extérieur</li> <li>- Installer des détecteurs de mouvement et des minuteries</li> <li>- Réduire la lumière diffuse et la lumière vers le haut</li> <li>- Installer les sources lumineuses le plus bas possible</li> </ul>
Vitres et balustrades en verre	Collision des oiseaux suite à une illusion d'optique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Éviter le verre réfléchissant</li> <li>- Appliquer des motifs ou des sujets appropriés sur les vitres</li> </ul>
Murs, parois et bordures	Barrière infranchissable pour les animaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des passages, des rampes et des abaissements de revêtement</li> <li>- Préférer les barrières ajourées et les haies aux murs</li> </ul>

Élément de jardin	Problème possible	Solution possible
Puits, sorties de cave, soupiraux, fontaines et plans d'eau	Risque de chute pour les animaux tels que les amphibiens, les reptiles ou les petits mammifères	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositif permettant de sortir du puits, de la descente de cave et des installations aquatiques telles que fontaines, bassins et piscines</li> <li>- Couvertures rigides sur la piscine</li> <li>- Filets à mailles fines ou couvertures pour les soupiraux (ATTENTION : pour les puits de pompes à chaleur, il faut tenir compte des directives du fabricant).</li> </ul>
Clôtures	Risque de blessure accru et empêchant le passage des animaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préférer les haies aux clôtures quand c'est possible (sécurité contre les chutes)</li> <li>- Préférer les piquets de bois aux grillages</li> <li>- Laisser un espace libre au fond de la clôture (10-12cm)</li> <li>- Éviter les clôtures flexibles et les filets</li> <li>- Aménager des passages pour les hérissons et autres petits mammifères</li> </ul>

#### 4.2. Période d'exécution des mesures de soins/d'entretien

Les dates d'exécution des travaux de soins et d'entretien dans les espaces verts doivent être choisies de manière à perturber le moins possible les plantes et les animaux. Pour cette raison, il convient de respecter les périodes de protection des couvées et des jeunes animaux fixées par les cantons (les données du tableau ci-dessous fournissent des indications à ce sujet).

Activité	Période	Informations complémentaires
Lutte contre les plantes problématiques	En permanence	Néophytes envahissantes et autres plantes problématiques (p. ex. rumex, séneçon jacobée)
Taille de végétaux ligneux (Haie taillée en forme)	En été / automne (s'assurer de l'absence des couvées d'oiseaux)	De la mi-mars à la fin juillet, il faut en principe s'attendre à ce que des oiseaux nichent dans les arbustes. Certaines espèces d'oiseaux nichent plus d'une fois par an.
Taille de végétaux ligneux (haie vive)	Novembre - mars	
Taille de végétaux ligneux (buissons)		
Taille de végétaux ligneux (arbres)	Prio 1* : août - septembre (meilleure compartimentation des surfaces de coupe)  Prio 2* : novembre - mars  <i>*Les exigences spécifiques aux plantes doivent être respectées</i>	

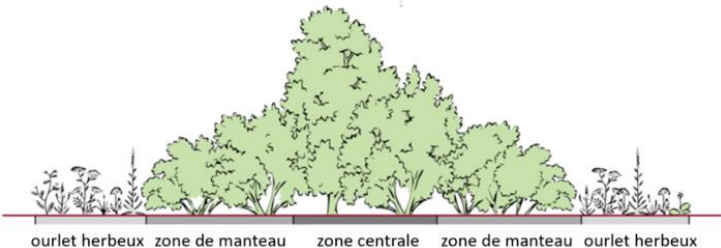
Activité	Période	Informations complémentaires
Fauche de prairie fleurie	En général 2x par an, juin - juillet   septembre - novembre  1x par an pour les prairies maigres, les sites très secs ou les peuplements d'orchidées	Ne faucher qu'après la floraison des espèces indicatrices (p. ex. marguerites) (faux ou faucheuse à barre de coupe de préférence), laisser en alternance les surfaces partielles et les ourlets herbeux, laisser le produit de la coupe plusieurs jours sur place.  En fonction de l'emplacement, les communautés de fleurs sauvages et d'herbes se distinguent très fortement les unes des autres. Par conséquent, les dates de fauche doivent être adaptées au développement des espèces végétales et animales.
Coupe de gazon fleuri	4 à 8 fois par an	Laisser en alternance des surfaces partielles et des ourlets herbeux. Pas de fauche pendant la sécheresse estivale.
Coupe de l'ourlet herbeux	En même temps que la fauche de la prairie, du gazon fleuri ou la taille de la haie	Faucher 50-70% de la surface de l'ourlet, laisser le reste en alternance.
Entretien des plantations de vivaces	<u>Mars</u> Enlever les parties sèches des plantes*.  <u>Juillet - août</u> Taille partielle / de remontaison  <u>Mars - octobre</u> Contrôler** et réguler les mauvaises herbes selon les besoins	*Déposer si possible les déchets de coupe sur place pour permettre la sortie des animaux hivernants.  **contrôler = permettre le changement, mais limiter les plantes qui se propagent fortement au profit de celles qui sont moins concurrentielles
Entretien d'étang/mare	<u>Octobre - février</u> Taille des ligneux  <u>Septembre - février</u> Coupe des plantes aquatiques (pas toute la surface)  <u>Mi-août - septembre*</u> Intervention dans le lit (suppression des herbes, des sédiments, etc.) <i>*automne doux : possible jusqu'à fin octobre</i>	En fonction des espèces présentes et à favoriser, le moment des travaux d'entretien doit être adapté.  Pour favoriser les amphibiens dans l'étang, il ne faut pas introduire de poissons, car les poissons mangent les amphibiens.  Périodes de repos pour les amphibiens (principe) : dans l'eau = décembre - août sur terre** = novembre - février <i>**Les amphibiens ont également besoin d'un habitat terrestre (p. ex. tas de branches ou de pierres).</i>



Activité	Période	Informations complémentaires
Entretien des revêtements de sol liés à l'eau (p.ex. terre battue)	Selon les besoins	La végétation spontanée soit être si possible tolérée tant que la fonctionnalité du revêtement n'est pas entravée.

## 5. Terminologie et explications

Terme	Explication
Esthétique	L'esthétique est une discipline de la philosophie ayant pour objet les perceptions, les sens, le beau (dans la nature ou l'art). <small>Source : wikipedia.org, consultation : 26.10.2023</small>
Espaces extérieurs	Terme générique désignant tous les espaces exposés aux intempéries dans les zones d'habitation, qui sont ou ont été créés, utilisés et/ou entretenus par l'homme. Les espaces verts font partie des espaces extérieurs.
Motofaucheuse à barre de coupe	Motofaucheuse avec dents ou sections mues par un va-et-vient les faisant se comporter chacune comme une petite cisaille.  En raison de l'absence d'effet d'aspiration et de la vitesse de tonte relativement lente, la faucheuse à barre de coupe conduite à pied est la technique de coupe mécanique la plus douce.  Pour éviter d'endommager les rosettes de feuilles et les animaux vivant au sol, une hauteur de coupe >9 cm est recommandée.
Biodiversité	Par biodiversité, on entend la variété des espèces vivantes (plantes, animaux, champignons, bactéries) ainsi que leur diversité génétique. Afin de promouvoir la biodiversité, les milieux de vie diversifiés doivent être conservés, développés et reliés entre eux de manière à ce que les espèces puissent se reproduire naturellement.
Espace vert	Les espaces verts font partie de l'espace extérieur et sont principalement constitués de surfaces végétalisées par semis ou plantation.
Fauchage manuel	La faux est l'instrument de fauchage le moins nocif pour les plantes et les animaux. Les avantages par rapport aux machines sont la faible nuisance sonore, l'absence d'émissions de gaz d'échappement, la quasi-absence de projection de pierres et la meilleure accessibilité aux surfaces difficiles d'accès.
Haie	Au sens de la législation sur la protection de la nature, les haies sont des plantations linéaires d'essences indigènes avec un ourlet herbeux des deux côtés. On peut admettre comme mesure minimale une longueur de 10 mètres ou une surface de 50m <sup>2</sup> , les exigences pouvant varier selon le lieu et le canton.

Terme	Explication
	 <p>ourlet herbeux zone de manteau zone centrale zone de manteau ourlet herbeux</p> <p>Source photographique : <a href="http://www.biodivers.ch">www.biodivers.ch</a>, consultation : 26.10.2023</p> <p>Du point de vue de l'aménagement paysager, ce type de haie est appelé "haie vive". Il s'agit ici d'une disposition en haie d'arbustes principalement indigènes. Les dimensions peuvent varier, mais il est recommandé de prévoir un ourlet herbeux d'au moins 100 cm de large.</p> <p>Avant toute intervention sur une haie, s'assurer qu'elle n'est pas protégée auprès de l'autorité cantonale compétente.</p> <p>Les haies taillées en forme (protection visuelle, limites de propriété plantées sur une seule ligne) peuvent également offrir un habitat aux animaux, mais ne sont pas soumises à la loi sur la protection de la nature. Dans tous les cas, il faut contrôler une haie avant de la tailler pour voir s'il y a des nids / des couvées d'oiseaux.</p>
Ourlet herbeux	<p>Les éléments de végétation herbacée entretenus de manière extensive dans les zones de transition et de bordure sont appelés ourlets herbeux.</p>
Souffleur-aspirateur de feuilles	<p>Même les petits souffleurs de feuilles génèrent des courants d'air &gt;200 km/h qui peuvent endommager, voire tuer, les petits organismes vivants et soulever des poussières nocives. En dispersant des graines de plantes, les souffleurs de feuilles contribuent à la colonisation indésirable de plantes dans les surfaces de revêtement et de végétation adjacentes.</p> <p>Les aspirateurs de feuilles ne ramassent pas seulement les feuilles fanées, mais aussi les araignées, les coléoptères, les mille-pattes, les amphibiens, etc. qui sont tués par le mode de fonctionnement des appareils.</p> <p><i>Afin d'éviter les dommages à l'environnement et les émissions (telles que le bruit et les gaz d'échappement), il faut si possible renoncer à l'utilisation de ces appareils.</i></p>
Tondeuses / tondeuses-robots	<p>L'utilisation d'un robot de tonte peut être un complément utile pour les surfaces à usage intensif qui ont besoin d'herbe rase pour remplir leur fonction. En raison de son mode de fonctionnement (l'herbe coupée n'est pas ramassée), les nutriments sont réintroduits dans le cycle, ce qui permet de réduire la quantité d'engrais nécessaire.</p> <p>D'un autre côté, les appareils laissés sans surveillance représentent un grand danger pour de nombreux animaux sauvages, mais</p>

Terme	Explication
	<p>aussi pour les animaux domestiques curieux. Des coupures et des mutilations, souvent mortelles, sont régulièrement constatées. Les hérissons sont des victimes fréquentes, car en cas de danger, ils se mettent en boule et ne s'enfuient pas. De même, les insectes, les amphibiens, les arachnides et les escargots se retrouvent dans les faucheuses.</p> <p><i>L'utilisation de ces engins doit faire l'objet d'un examen critique en fonction de la situation.</i></p>
Débroussailleuse	<p>Autres appellations : tondeuse à fil, coupe-bordures, etc.</p> <p>Les cinq centimètres inférieurs d'un espace vert représentent un habitat important pour les insectes et leurs œufs, qui est largement détruit par les appareils mentionnés. Pour les animaux vivant près du sol, comme les reptiles, les petits mammifères et les insectes, l'utilisation de débroussailleuses est souvent mortelle.</p> <p>De même, les nœuds de végétation des plantes vivaces formant des bourgeons sont endommagés par les outils coupant trop près du sol et les plantes sont affaiblies dans leur vitalité.</p> <p>De plus, les fils de plastique souvent utilisés ne peuvent pas être dégradés dans un délai raisonnable et se retrouvent donc dans l'environnement sous forme de microplastiques.</p> <p><i>Afin de prévenir les dommages environnementaux et les émissions (telles que le bruit et les gaz d'échappement), il convient de renoncer autant que possible à l'utilisation de ces appareils.</i></p>
Broyeurs	<p>Terme générique pour les machines qui fauchent et broient en même temps l'herbe fauchée sans la ramasser. Il existe deux types de broyeurs :</p> <p>Broyeurs à fléaux → Les lames des fléaux ou les marteaux tournent autour d'un axe horizontal</p> <p>Broyeur à faucille → les lames de la faucille tournent autour d'un axe vertical</p> <p>Ces machines permettent d'obtenir de grands rendements de surface. Cependant, en raison de la vitesse de travail élevée et de l'effet d'aspiration du mode de travail, de nombreux animaux ont peu de chances de s'enfuir et sont mortellement blessés.</p> <p><i>Ces machines ne doivent être utilisées que de manière ciblée. Une hauteur de travail &gt;10cm au-dessus du sol ménage les insectes, &gt;14cm également les amphibiens et autres petits animaux.</i></p> <p>Il est également possible d'utiliser des faucheuses à barre de coupe. Grâce à leur faible vitesse de fauchage et à l'absence d'effet d'aspiration, elles causent comparativement peu de dégâts.</p>
Durabilité	<p>La durabilité est un principe d'action dans l'utilisation des ressources. Il s'agit de garantir une satisfaction durable des besoins en</p>

Terme	Explication
	<p>préservant la capacité de régénération naturelle des systèmes impliqués, en particulier des êtres vivants et des écosystèmes.</p>
<p>Neobiotes <i>Néophytes</i> <i>Néozoaires</i></p>	<p>Les espèces exotiques (néobiotes) sont des plantes (néophytes) et des animaux (néozoaires) qui ont été introduits intentionnellement ou non en Europe après la découverte de l'Amérique (1492). Ils n'existeraient pas dans nos régions s'ils n'avaient pas été introduits par l'homme.</p> <p>De plus amples informations sur les listes actuelles de néophytes sont disponibles sur le site <a href="http://www.infoflora.ch">www.infoflora.ch</a></p>
<p>Infrastructure écologique</p>	<p>Une infrastructure écologique est un réseau de surfaces importantes pour la biodiversité. Elle sert à préserver, à valoriser, à restaurer et relier les milieux naturels et proches de l'état naturel de grande valeur écologique. L'infrastructure écologique se compose d'aires centrales et d'aires de mise en réseau de qualité et en quantité suffisantes, réparties de manière appropriée dans l'espace.</p> <p>Les aires centrales sont des surfaces dédiées spécifiquement à la protection des milieux et des espèces. Elles offrent des habitats suffisamment vastes et de haute qualité aux communautés d'espèces.</p> <p>Les aires de mise en réseau viennent compléter les aires centrales avec des habitats supplémentaires de haute valeur écologique. Elles jouent un rôle central pour la survie des espèces : elles sont notamment essentielles à la faune pour se nourrir et se reproduire et lui permettent de se protéger en cas de dérangement.</p>
<p>Services écosystémiques</p>	<p>Ce terme générique englobe les nombreux effets différents par lesquels les écosystèmes contribuent au bien-être de l'homme et vont au-delà de la valeur intrinsèque de la nature.</p> <p>Exemples de services écosystémiques :</p> <p><u>Services d'approvisionnement</u> Biens produits directement par les écosystèmes tels que les denrées alimentaires, l'eau, le bois, les matières premières, les agents énergétiques et les médicaments</p> <p><u>Services de régulation</u> Prestations résultant de la régulation opérée par les écosystèmes telles que l'épuration de l'air et de l'eau, la régulation du climat, l'atténuation des inondations et la protection contre l'érosion</p> <p><u>Services culturels</u> Prestations non matérielles fournies par les écosystèmes telles que la satisfaction de besoins esthétiques, spirituels et intellectuels par la beauté des paysages, la détente et l'héritage culturel</p> <p><u>Services d'assistance</u> Prestations nécessaires à la fourniture de tous les autres services écosystémiques telles que la pollinisation, la production primaire, la formation de nouveaux sols et les cycles des éléments nutritifs</p>

Terme	Explication
Protection des plantes	<p><u>Traitement préventif</u> Protection pour empêcher l'apparition de maladies ou de ravageurs</p> <p><u>Traitement curatif</u> Traitement pour combattre une maladie ou un ravageur sur les plantes déjà touchées, dans le but de limiter les dégâts</p>
Tondeuses à gazon	<p>La tondeuse à gazon est une machine, motorisée ou non, qui permet de couper l'herbe d'une pelouse à une hauteur régulière. On distingue les tondeuses à gazon à lame rotative (lames tournant horizontalement avec effet d'aspiration) et les tondeuses à gazon à cylindre (lames montées sur un cylindre horizontal, perpendiculairement au sens d'avancement de la tondeuse). Pour les insectes, les amphibiens, les arachnides et les escargots, les lames des tondeuses à gazon constituent un sérieux danger.</p> <p>L'utilisation d'une tondeuse à gazon peut s'avérer utile pour les surfaces à usage intensif qui dépendent d'une herbe courte pour remplir leur fonction. Selon l'équipement, l'herbe coupée n'est pas ramassée et les nutriments sont réintroduits dans le cycle. Cela permet de réduire la quantité d'engrais nécessaire.</p>

## 6. Recommandations, références, sources

### Recommandations

[www.biodivers.ch](http://www.biodivers.ch)  
[www.birdlife.ch](http://www.birdlife.ch)  
[www.infofauna.ch](http://www.infofauna.ch)  
[www.infoflora.ch](http://www.infoflora.ch)  
[www.naturmodule.ch](http://www.naturmodule.ch)  
[www.neophytes-envahissantes.ch](http://www.neophytes-envahissantes.ch)  
[www.vogelwarte.ch](http://www.vogelwarte.ch)

### Prestations

Laboratoire d'analyse des sols JardinSuisse, [www.jardinsuisse.ch](http://www.jardinsuisse.ch)

### Sources

<a href="http://www.jardinsuisse.ch">www.jardinsuisse.ch</a>	Notre modèle associatif	(état: 11.05.2023)
<a href="http://www.admin.ch">www.admin.ch</a>	2010 Année internationale de la biodiversité, fiche 1	(état: 11.05.2023)
<a href="http://www.bafu.admin.ch">www.bafu.admin.ch</a>	Définition «Services écosystémiques»	(état: 19.06.2023)
<a href="http://www.bafu.admin.ch">www.bafu.admin.ch</a>	Définition «Infrastructure écologique»	(état: 05.10.2023)
<a href="http://www.fedlex.admin.ch">www.fedlex.admin.ch</a>	Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage	(état: 05.10.2023)
<a href="http://www.fedlex.admin.ch">www.fedlex.admin.ch</a>	Ordonnance sur la protection de la nature et du paysage	(état: 05.10.2023)
<a href="http://www.umwelt.tg.ch">www.umwelt.tg.ch</a>	Période pour l'entretien	(état: 06.10.2023)



### Sources photographiques

Page de titre		Dani Röllin, Oberkirch LU
Page 3	Photos gauche et droites	Felix Rusterholz, Zurich ZH
Page 3	Photo du milieu	Archives photo JardinSuisse
Page 9	Dessin Haie vive	www.biodivers.ch (état: 26.10.2023)

---

### Groupe de projet Technique GPT

Présidence	Marco Meier, Hitzkirch LU	Représentant : Comité Paysagisme, ressort Technique
	Fabrizio Gianoni, Brione s/M TI	GPT
	Christoph Hofmann, Winterthur ZH	GPT
	Mike Hürlimann, Jona SG	GPT
	Martin Müller, Adligenswil LU	GPT
	Felix Rusterholz, Zurich ZH	GPT
	Peter Susewind, Rapperswil-Jona SG	GPT
	Gian Treichler, Igis GR	GPT
Chef de projet	Martin Gerber, Safnern BE	Secrétariat central de JardinSuisse
Groupe de travail	Armand Dinkel, Suhr AG	Entrepreneur paysagiste
	Matthias Escher, Ettiswil LU	Représentant de la branche – Chef Entretien d'espaces verts
	Daniel Mosimann, Münsingen BE	Entrepreneur paysagiste

---

JardinSuisse décline toute responsabilité quant aux préjudices pouvant résulter de l'utilisation de ce document.